

Évacuation à Bure: le coup de force met fin au dialogue

22 février 2018 Par [Jade Lindgaard](#)

L'évacuation des opposant·e·s au projet d'enfouissement de déchets nucléaires qui occupaient le bois Lejuc, proche du village de Bure, suscite l'indignation des associations locales anti-Cigéo, des écologistes et d'une partie de la gauche. Des appels à réoccuper la forêt sont déjà lancés.

- L'évacuation forcée du bois Lejuc, occupé depuis un an et demi par des opposant·e·s au projet d'enfouissement de déchets nucléaires Cigéo, pourrait avoir l'effet contraire à celui escompté par le gouvernement. Jeudi matin à l'aube, environ 500 gendarmes ont évacué la quinzaine de personnes qui se trouvaient dans cette forêt proche du village de Bure, à la frontière entre la Meuse et la Haute-Marne. *« Nous ne voulons plus qu'il y ait en France des lieux qui soient des lieux de non-droit, et où donc on puisse s'installer en dehors de toute règle »*, a déclaré quelques heures plus tard le ministre de l'intérieur, Gérard Collomb, selon qui *« il faut bien qu'un jour la loi soit respectée »*. Droit dans ses bottes, Sébastien Lecornu, secrétaire d'État auprès du ministère de la transition écologique, en déplacement lui aussi dans la Meuse ce matin-là, a renchéri par un tweet : *« Dans un État de droit, les oppositions doivent s'exprimer de manière légale. Depuis ce matin le #BoisLejuc à #Bure est évacué des occupants illégaux. »*



Gendarmes dans le bois Lejuc, jeudi 22 février (site vmc).

Sollicité par Mediapart jeudi matin, le ministère de l'intérieur justifie l'évacuation par un projet d'habitat en dur prévu dans la forêt – une simple cabane, conteste un opposant –, l'accroissement des violences et la rupture du dialogue, selon eux. On peut s'opposer mais dans le respect de l'État de droit, insiste la place Beauvau. L'entourage de Gérard Collomb

assure que le secrétaire d'État était prévenu de l'opération, et devrait rencontrer les opposant·e·s agissant dans un cadre légal.

Sauf que l'intervention musclée, suivie d'une intrusion de gendarmes mobiles en tenue anti-émeute dans la maison de la résistance, logement collectif légal appartenant au réseau Sortir du nucléaire et à l'association Bure Zone Libre, a outré les associations legalistes d'opposant·e·s au projet. *« S'ils pensent qu'il n'y a pas de lien entre les opposants, ils se trompent ! », explique à Mediapart Jean-Marc Fleury, président d'Eodra, l'association des élus contre l'enfouissement des déchets nucléaires, et ancien maire de Varney. Les soi-disant "illégaux" sont avec nous dans la discussion. On se connaît et on s'apprécie. Le bois Lejuc n'est pas une ZAD, c'est une occupation symbolique. Si le ministre pense faire le malin en annonçant avoir évacué 15 ou 16 personnes, demain il y en aura 200 ou 300 à expulser ! Si demain il y a une ZAD à Bure, les pouvoirs publics n'auront qu'à s'en prendre à eux-mêmes. »* Toute légale que soit son association, le président de l'Eodra appelle à réoccuper le bois : *« Il faut le reprendre pour montrer notre détermination et empêcher l'Andra d'avancer plus vite que la musique. On y retournera et peut-être qu'on y fera des choses illégales. »*

Porte-parole du Collectif contre l'enfouissement des déchets radioactifs (Cedra), une association locale historique d'opposant·e·s, Juliette Geoffroy, explique : *« On ne peut pas parler de dialogue et de concertation, et en même temps faire usage de la force et de brutalité ! Le gouvernement envoie 500 gendarmes contre 15 personnes dans le bois. Le 20 septembre dernier, c'était 200 gendarmes pour perquisitionner les dix personnes qui se trouvaient dans la maison de la résistance à Bure, c'est innommable. »*

Lire aussi

- [A Bure: les déchets nucléaires, «on aura passé une vie avec ça»](#) Par [Jade Lindgaard](#)
- [Bure, la guerre des sous-sols](#) Par [La rédaction de Mediapart](#)
- [A Bure, la lutte contre le nucléaire s'enracine et vise le long terme](#) Par [Jade Lindgaard](#)

Dans un communiqué commun, huit collectifs locaux anti-Cigéo ont joint leurs voix à celles des « *hiboux de Bure* », nom qu'aiment se donner les occupant·e·s du bois, pour dénoncer « *le signal détestable et très inquiétant quant à la conception de la concertation* » par le gouvernement. *« Est-ce ainsi que se pratique la démocratie ? Visite diplomatique, promesses d'emploi et de développement nucléaire d'un côté, et, simultanément, brutalité et répression aveugles envers une opposition pourtant chaque jour plus confortée ? »*

Au total, une personne a été arrêtée jeudi matin, pour avoir lancé un cocktail Molotov en direction des gendarmes, selon la préfecture de la Meuse ; sept personnes ont été placées en garde à vue selon le procureur de la République et une quarantaine de personnes conduites au commissariat pour vérifier leur identité, selon la *legal team*.

« Elle s'est effondrée avec une majesté incroyable »

« Comment Nicolas Hulot, qui prétendait "qu'on ne pouvait pas imposer un projet comme ça par la force", compte-t-il justifier cette opération ? » a réagi le réseau Sortir du nucléaire, co-propriétaire de la maison de la résistance à Bure. *Cette opération de police est profondément révoltante, alors même que les failles techniques de Cigéo sont de notoriété publique : risque*

d'incendie souterrain, impossibilité d'intervenir et récupérer les déchets en cas d'accident, rejets en surface considérables. »

Des occupant·e·s du bois ont quant à eux interpellé Sébastien Lecornu sur Twitter : *« Vous avez réussi à leur faire croire que l'opération de ce matin n'allait pas encore provoquer plus de “troubles” et rendre difficile la réalisation d'un projet qui va concentrer une colère décuplée par ce passage en force à #Bure ? #languedebois dans la #Meuse. »*



Conférence de presse de Sébastien Lecornu, jeudi 22 février (DR).

Les associations locales conviées à rencontrer Sébastien Lecornu vendredi matin ont toutes annulé leur venue : *« Pour qu'il y ait concertation, il faut qu'il y ait de la confiance. Or là, il n'y a plus du tout de confiance »*, explique Jean-Marc Fleury. L'élus estime par ailleurs peu *« respectueux »* de n'avoir été invité que mercredi soir à rencontrer le secrétaire d'État vendredi matin.

Jeudi, à 18 heures, des dizaines de rassemblements étaient annoncés devant les préfectures pour protester contre l'évacuation de la forêt. Le soir, à Bar-le-Duc, une conférence de presse devait réunir plusieurs associations s'élevant contre le projet de site d'enfouissement. De nombreux appels à soutien ont circulé toute la journée sur les réseaux sociaux : depuis la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, mais aussi la Confédération paysanne ou encore l'amassada, un collectif d'opposant·e·s à l'éolien industriel dans l'Aveyron. *« Une fois de plus, le choix du nucléaire est aujourd'hui synonyme de réponse par la force »*, a dénoncé Greenpeace, qui *« condamne toute méthode violente et toute forme de répression des voix d'opposition à de tels projets »*. Pour le sénateur écologiste Ronan Dantec : *« Le projet de #bure, c'est d'un coup le déficit de la SNCF sans aucun service rendu si ce n'est cacher la poussière »*

radioactive sous le tapis. » Pour l'eurodéputé Yannick Jadot, « l'urgence, c'est d'expulser #Bure de la liste des lubies du lobby nucléaire ». Députée France insoumise (FI) de Seine-Saint-Denis, Clémentine Autain a jugé « totalement injuste » l'évacuation et appelé à la solidarité « avec ceux qui agissent pour santé et biens communs ! ». Pour France nature environnement (FNE) : « Aujourd'hui à Bure, une envie profonde de dialogue, ainsi que l'espoir d'une gouvernance enfin renouvelée, ont été violemment attaqués par les manœuvres d'un Gouvernement qui vient de compromettre la possibilité d'avoir ce vendredi 23 à Bar-le-Duc un échange apaisé et tourné vers les alternatives à l'enfouissement avec les opposants à Cigéo. »

Jeudi après-midi, [lors de la séance de questions au gouvernement](#), la députée FI Mathilde Panot a interpellé Nicolas Hulot, présent dans l'hémicycle au sujet de l'évacuation : « *Le libéralisme d'Emmanuel Macron s'exerce contre nos libertés. Votre écologie s'exerce contre les écologistes M. le ministre.* » Le ministre de la transition écologique lui a répondu : « *Je n'ai pas l'impression d'être fondamentalement en porte-à-faux avec ma conscience. J'aurais préféré ne jamais avoir à traiter ce sujet-là, qu'on n'arrive pas à cette situation-là avec ces déchets ultimes dont personne ne veut.* »

Mais une fois cette gêne personnelle formulée, il fait siens les éléments de langage de ses collègues gouvernementaux : « *Il faut bien distinguer les oppositions citoyennes, qui sont nécessaires, légitimes, pertinentes et ont montré très souvent que les raisons d'inquiétudes étaient fondées, celles qui sont dans le cadre légal et celles qui sont dans un cadre illégal.* »

Le bois Lejuc s'étend sur 221 hectares. Il se trouve à l'aplomb du futur centre d'enfouissement, où l'agence nationale de gestion des déchets radioactifs (l'Andra) veut enfouir 500 mètres sous terre les déchets les plus dangereux du système nucléaire français. C'est là que sont prévues de sortir les cheminées d'aération du site souterrain. Depuis deux ans, l'agence veut donc y conduire des travaux préparatoires, systématiquement bloqués par les anti-Cigéo, par des recours juridiques ou des actions de sabotage.

Évacuation à Bure: le coup de force met fin au dialogue

22 février 2018 Par [Jade Lindgaard](#)

• « Week-end de renforcement de l'occupation »

Cette forêt est au cœur d'une intense bataille politique entre promoteurs et détracteurs de Cigéo. Historiquement, elle appartenait à la commune de Mandres-en-Barrois. Le 2 juillet 2015, le conseil municipal de ce village meusien a accordé tous pouvoirs à son maire, Xavier Levet, pour signer l'acte d'échanges entre le bois communal, le bois Lejuc, et une forêt possédée par l'Andra, le bois de la Caisse. Mais en février 2017, la justice a annulé la délibération approuvant la convention d'échange foncier car le vote avait eu lieu à bulletin secret à la demande du maire ([voir ici notre article](#)).

En mai, [le conseil municipal a de nouveau voté](#), à une voix près cette fois-ci, en faveur de la cession du bois Lejuc à l'Andra, dans une mairie interdite d'accès par des barrages policiers. Cette nouvelle délibération fait aujourd'hui l'objet d'un recours au fond, déposé par le réseau

Sortir du nucléaire – après le rejet d'un référé. Dans ces conditions, les opposant·e·s considèrent que l'Andra n'est pas propriétaire de la forêt de la discorde. « *Le bois n'appartient pas à l'Andra*, affirme leur avocat, Étienne Ambroselli. *La nouvelle délibération est incapable de régulariser un titre de propriété a posteriori.* » Pour l'agence, au contraire, il ne fait pas de doute qu'elle est propriétaire du bois.

Entre les parties, les désaccords atteignent un paroxysme. Jeudi après-midi, [l'Andra s'est réjouie](#) d'une opération « *importante qui va permettre de retrouver un climat plus apaisé* » et annoncé son intention de nettoyer le bois car « *il a été très endommagé* ». La phrase peut sonner comme une provocation alors que c'est cette même agence qui, en 2016, a défriché une partie du bois, sans en avoir l'autorisation, afin d'y élever un mur de béton de plus d'un kilomètre de long. Avant que la justice ne la condamne à l'abattre et à remettre la forêt en état si elle ne parvenait pas à régulariser sa situation. Elle a finalement obtenu une transaction pénale avec le procureur de la République ([voir ici à ce propos](#)). En un an et demi d'occupation, les « hiboux » du bois Lejuc y ont construit quelques cabanes, au sol ou dans les arbres.



Banderole déployée à Poitiers, jeudi 22 février 2018 (DR).

Il semble bien peu probable que l'évacuation du bois Lejuc éteigne la contestation de son usage par l'Andra. Ce dernier continue de faire l'objet de plusieurs recours juridiques : contre la délibération du conseil municipal de Mandres-en-Barrois, contre son retrait du régime forestier, contre son défrichement et contre la transaction pénale après la construction du mur

de béton. À la suite des critiques de l'IRSN, les experts de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), l'Andra a annoncé en juillet dernier qu'elle repoussait d'un an, à mi-2019, le dépôt de la demande d'autorisation de construction (DAC) de Cigéo. Au plus tôt, sa construction ne pourrait intervenir qu'en 2022, et son entrée en fonctionnement en 2027 ou 2028.

Par ailleurs, le réseau Sortir du nucléaire annonce jeudi vouloir porter plainte pour violation de domicile après l'intrusion de dizaines de gendarmes dans la maison de la résistance à Bure. En fin d'après-midi, la préfecture de la Meuse déclare avoir évacué tou·te·s les occupant·e·s du bois Lejuc. Mais la légalité de ces expulsions est contestée par les avocats des opposant·e·s. En 2017, la justice avait rendu un jugement d'expulsion à l'encontre du seul occupant déclaré de la forêt, Sven Lindstrom. Mais les autorités ne l'ont jamais vu et il n'a donc jamais été évacué. L'ordonnance sur requête signifiée aux personnes présentes dans la forêt jeudi matin ne comportait pas leurs noms. Elle ne leur avait pas été présentée auparavant, les empêchant ainsi de se défendre. Pour Jean-Baptiste Eyraud, porte-parole de Droit au logement, cette manière d'agir « *ne respecte pas le droit à la défense* ». Le DAL dénonce ces pratiques d'expulsions « *non contradictoires* » et rappelle que seule une décision de justice peut permettre d'enfreindre la trêve hivernale.

Lire aussi

- [A Bure: les déchets nucléaires, «on aura passé une vie avec ça»](#) Par [Jade Lindgaard](#)
- [Bure, la guerre des sous-sols](#) Par [La rédaction de Mediapart](#)
- [A Bure, la lutte contre le nucléaire s'enracine et vise le long terme](#) Par [Jade Lindgaard](#)

La bataille de Bure risque ainsi de s'envenimer dans les prochaines semaines. Un « *week-end de renforcement de l'occupation* » était prévu sur place début mars. « *On n'a pas vraiment de mots pour décrire ce qu'on a ressenti et ce que représente la destruction de ce lieu qu'on a tant aimé* », [ont témoigné par écrit des occupant·e·s du bois](#), après la destruction de leur barricade au nord de la forêt. « *Quand on est arrivés au niveau de la barricade, vers 9 heures du matin, le dispositif policier était en place, le bulldozer était démarré mais la destruction n'avait pas encore commencé. À notre arrivée, ils ont éteint leur machine et s'en est suivi un long face-à-face entre nous et les flics. Au bout de 20 minutes de ce face-à-face, d'autres véhicules de police sont arrivés en renfort et ils ont remis en route la machine de destruction. Alors, on s'est postés au plus près de la barricade. On ne pouvait rien faire d'autre que de faire face, le cœur serré, sans croire ce qu'on voyait. On n'a pas pu prendre une vidéo de la destruction de la cuisine du Futur, faute de place dans l'appareil photo. Elle s'est effondrée avec une majesté incroyable, sa boule à facette a tenu le coup.* » Sur leur compte Twitter, ils annoncent : « *We'll be back.* »